

7.000 agents pénitentiaires toucheront 50 millions de livres d'arriérés salariaux

Plus de 7.000 membres du personnel civil, essentiellement féminin, des établissements pénitentiaires d'Angleterre et du Pays de Galles se partageront 50 millions de livres à l'issue du règlement d'un différend portant sur l'égalité de rémunération. Le personnel administratif recevra des arriérés salariaux s'échelonnant entre 500 et 50.000 livres. L'affilié de l'ISP, le Public and Commercial Services Union (PCS), aura dû attendre plus de six ans avant d'obtenir gain de cause. Selon le syndicat, les écarts salariaux s'élevaient dans certains cas à 4.000 livres. Sa présidente, Janice Godrich, a déclaré : «Cette victoire historique sera synonyme d'équité salariale pour les milliers d'employés qui s'investissent sans compter pour assurer le bon fonctionnement de nos prisons.»

Panorama mondial de l'égalité au travail

À l'occasion de la Journée internationale de la femme du 8 mars, l'ISP publie une carte murale intitulée Panorama mondial de l'égalité au travail, qui permet de visualiser les pays qui ont ratifié les Conventions de l'OIT n°100 (Égalité de rémunération) et n°111 (Discrimination – Emploi et Profession). Elle montre aussi l'écart salarial entre hommes et femmes dans différentes régions du monde et s'accompagne d'une fiche de discussion. Cette carte est le fruit de la collaboration entre plusieurs syndicats et ONG, coordonnée par le Centre international pour les droits syndicaux (ICTUR), et fait partie d'une série de cartes murales sur les normes fondamentales du travail. Elle sera disponible en anglais, en français et en espagnol. Nous sommes impatients d'en savoir plus sur les activités que vous organisez à l'occasion de la Journée internationale de la femme du 8 mars. N'hésitez pas à nous écrire à l'adresse : equality@world-psi.org.

Violation éhontée des droits humains au Canada

Le gouvernement libéral de Jean Charest vient de faire passer en force l'une des lois les plus répressives que le Canada ait connues de mémoire récente. La loi 142, « loi concernant les conditions de travail dans le secteur public », impose un contrat de sept ans à 500.000 employé-e-s des établissements hospitaliers, de l'enseignement, de l'administration publique, du soutien scolaire et d'autres services publics de niveau provincial. Elle prescrit les conditions de travail et de rémunération aux 500.000 agents de la fonction publique du Québec jusqu'en mars 2010. Elle prévoit un gel des salaires rétroactif pendant 33 mois jusqu'au 30 juin 2003, et une augmentation salariale

annuelle de 2 pour cent durant les quatre dernières années du contrat en question, qui arrivera à expiration en mars 2010. Les agents de la fonction publique constateront une diminution sensible de leur salaire, près de 6%, entre 2003 et 2010. La loi 142 durcit les sanctions en cas de grève et les étend à l'ensemble du secteur public du Québec. D'ici au 31 mars 2010, tout agent de la fonction publique participant à une action revendicative perdra deux jours de salaire pour chaque journée de travail non effectuée et encourra des amendes pouvant atteindre 500 dollars. Les délégués syndicaux risquent des amendes de 7.000 à 35.000 dollars par jour et les syndicats, des amendes de 25.000 à 125.000 dollars. Voir <http://www.nupge.ca/presidentscommentary/n27ja06c.htm>

L'ISP s'unit à des ONG pour s'opposer à la privatisation de l'eau

Plusieurs ONG et organisations du monde syndical, dont l'ISP, ont décidé de s'associer pour exercer une pression « optimale » sur les négociateurs de l'Union européenne qui se rendront au Forum mondial de l'eau, à Mexico, du 16 au 22 mars. Cette alliance appelle les négociateurs à reconnaître que l'eau est un droit humain, que de nombreuses initiatives de privatisation de l'eau n'ont pas tenu leurs promesses dans les pays en développement, et que même si certaines entreprises publiques de distribution d'eau ne sont guère florissantes, une réforme du secteur public pourrait sensiblement améliorer les choses. « Les partenariats de type public-public, qui associent des services publics de distribution performants à d'autres moins efficaces, doivent permettre un partage des connaissances en vue d'améliorer la qualité du service dans un but non lucratif », déclare l'alliance dans un communiqué. Ce type d'initiative mérite « un soutien politique et financier ambitieux de la part des gouvernements européens ». L'ISP et ses affiliés participeront activement au Forum mondial de l'eau. Si votre syndicat compte également s'y rendre ou si vous souhaitez davantage d'informations à ce sujet, merci de contacter David.Boys@world-psi.org.

Ver.di : grève pour des salaires décents dans la fonction publique

Le 6 février, l'affilié allemand Ver.di a lancé un mot d'ordre de grève illimitée dans le secteur public, la première depuis 14 ans, pour appeler à une réduction du temps de travail. La grève a débuté à Baden-Württemberg, où 10.000 fonctionnaires ne se sont pas présentés au travail, et devrait s'étendre à tout le pays dans les semaines à venir. L'enquête menée par Ver.di révèle que le temps de travail ne cesse de s'allonger, mais sans aucune contrepartie salariale, tant et si bien que cette politique de restriction affecte maintenant les dépenses des ménages. Malgré ces conséquences, les employeurs régionaux restent sourds aux revendications des syndicats. Le Président de Ver.di, Frank Bsirske, leur a pourtant clairement expliqué que les demandes d'allongement du temps de travail dans les régions seraient synonymes de pertes d'emploi dans tout le pays. Participeront à cette campagne les services de collecte des déchets et d'entretien des routes et voiries, les hôpitaux, les jardins d'enfants, les usines de traitement des eaux usées et diverses

administrations. L'ISP a adressé une lettre de soutien à Ver.di, dans laquelle elle déclare que si le syndicat remporte cette bataille, il s'agira d'une victoire pour les syndicats de toute l'Europe.

Handicap et travail

L'OIT vient de publier Syndicats et personnes handicapées : promouvoir le travail décent et combattre la discrimination. Ce numéro de la publication Éducation ouvrière de l'OIT s'adresse aux organisations syndicales, aux instituts de recherche et aux pouvoirs publics, ainsi qu'aux particuliers actifs dans la recherche sur les politiques du travail et sociales. Ce numéro contient divers articles sur le handicap et le travail, qui décrivent notamment le rôle de l'OIT, le coût humain de la discrimination et la double discrimination des femmes. Il fait également le point sur plusieurs initiatives menées pour lutter contre la discrimination et garantir l'égalité de traitement et des chances pour les travailleurs handicapés au Canada, en France, en Norvège et en Ukraine. Voir

<http://www.ilo.org/public/french/dialogue/actrav/publ/137/index.htm>.

Positivement public

Unison entame une nouvelle phase de sa campagne **Positivement public**. Unison souhaite être plus proche des points de vue et attentes du public et des usagers. Le syndicat reconnaît qu'en plus de remettre en question les décisions gouvernementales quand elles ne correspondent pas à sa vision des choses, il doit redoubler d'efforts pour développer et promouvoir des solutions politiques différentes et positives. Il y a peu, Unison a organisé un sondage auprès de l'opinion publique et de ses membres pour découvrir comment les services publics sont perçus dans ces groupes et connaître leur avis quant aux changements nécessaires. Il est apparu que les usagers souhaitent une amélioration des services existants plutôt qu'une multiplication de nouvelles offres, et qu'ils sont d'avis que les améliorations doivent provenir d'une meilleure coopération entre les prestataires des services publics et non de l'intervention du secteur privé. « Nul besoin d'être grand clerc pour s'apercevoir que les prestataires et les usagers sont les mieux placés pour formuler des suggestions d'amélioration des services publics », a déclaré le Secrétaire général d'Unison Dave Prentis, lors du lancement de la campagne à Westminster. Dans les mois à venir, Unison organisera une série de manifestations qui rassembleront un vaste éventail d'acteurs concernés et aborderont les problématiques qui surgissent dans les services publics. Plus d'informations à l'adresse www.unison.org.uk/positivelypublic.

En France, les jeunes manifestent contre le contrat « première embauche »

Environ 120.000 jeunes travailleurs et étudiants sont descendus dans les rues le 7 février dernier pour manifester contre cette proposition de loi qui prévoit, pour les moins de 26 ans, une période d'essai de deux ans pendant laquelle l'employeur peut licencier le salarié à tout moment, sans motif et avec un préavis de quelques jours seulement. La présidente du réseau ISP Connect, Linn Hemmingsen, s'interroge sur le type de signal que le gouvernement tente de faire passer avec

